

DÉCISION DU CONSEIL**du 27 novembre 2008****portant nomination de deux membres et de deux suppléants danois du Comité des régions**

(2008/906/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

a) en tant que membres:

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

M^{me} Helene LUND, Byrådsmedlem, Furesø Kommune (changement de mandat),

vu la proposition du gouvernement danois,

M^{me} Mona HEIBERG, 1. Næstformand for Borgerrepræsentationen, Københavns Kommune (changement de mandat),

considérant ce qui suit:

b) en tant que suppléants:

(1) Le 24 janvier 2006, le Conseil a arrêté la décision 2006/116/CE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2006 au 25 janvier 2010 ⁽¹⁾.

M Jens Christian GJESING, 1. Viceborgmester, Haderslev Kommune (changement de mandat),

(2) Deux sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de l'expiration des mandats de M^{me} Mona HEIBERG et de M^{me} Helene LUND. Deux sièges de suppléants sont devenus vacants à la suite de l'expiration des mandats de M. Jens Christian GJESING et de M^{me} Tove LARSEN,

M^{me} Tove LARSEN, Borgmester, Aabenraa Kommune (changement de mandat).*Article 2*

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Fait à Bruxelles, le 27 novembre 2008.

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2010:

*Par le Conseil**Le président*

L. CHATEL

⁽¹⁾ JO L 56 du 25.2.2006, p. 75.